



## Conférence Mondiale conjointe 2010 sur le Travail Social et le Développement Social

# CONSULTATION Á PROPOS DE L'AGENDA MONDIAL RÉPONSE SOUHAITÉE AVANT LE 15 décembre 2010

L'Association Internationale d'Écoles de Travail Social (IASSW), le Conseil International d'Action Sociale (CIAS) et la Fédération Internationale des Travailleurs Sociaux (IFSW) ont initié une discussion afin d'élaborer un Agenda Mondial pour le travail social et le développement social à Hong Kong en juin 2010. Le premier projet d'Agenda Mondial a été présenté à la session finale de la conférence. Les trois organisations ont convenu que le premier projet serait revu et envoyé aux membres de chaque organisation (et aux autres parties intéressées) en octobre 2010 pour consultation formelle. Ce document assume l'engagement et reflète la présentation faite à la conférence de Hong Kong.

**Nous vous demandons maintenant de revoir le document et de nous faire parvenir vos commentaires en ligne ou en utilisant le questionnaire ci-joint, avant le 15 décembre 2010.**

Le document sera alors revu de nouveau et un troisième projet sera envoyé pour plus ample discussion en janvier 2011. Il est demandé à toutes les organisations de débattre de l'Agenda Mondial lors de la **Journée Mondiale du Travail Social – le 15 mars 2011**. Les commentaires provenant de ces discussions seront utilisés pour revoir le document avant qu'il ne soit finalisé et soumis aux Nations-Unies et autres institutions en mars 2012. Chacune des trois organisations mondiales suivra ses procédures internes de prise de décision afin de parvenir à un accord final. Les Présidents veilleront à ce que les trois organisations continuent à travailler ensemble à l'Agenda Mondial commun. Le calendrier a été arrêté par les trois organisations. D'autres organismes mondiaux, y compris les bureaux des Nations-Unies, ont été informés. Il est donc important que nous comprenions tous ce calendrier et que nous nous y tenions.

Merci de nous faire parvenir vos commentaires sur ce projet en utilisant le **questionnaire en ligne** : [Consultation sur l'Enquête de l'Agenda Mondial](#). **Si cela vous est impossible, merci de faire parvenir vos commentaires en utilisant le document joint** à votre organisme mondial avant le **15 décembre 2010**.

Association Internationale des Écoles de Travail Social - [iassw.globalagenda@gmail.com](mailto:iassw.globalagenda@gmail.com)

Conseil International d'Action Sociale - [globalagenda@icsw.org](mailto:globalagenda@icsw.org)

Fédération Internationale des Travailleurs Sociaux - [globalagenda@ifsw.org](mailto:globalagenda@ifsw.org)

Angie Yuen (IASSW)

Christian Rollet (CIAS)

Gary Bailey (IFSW)

# Conférence Mondiale conjointe 2010 sur le Travail Social et le Développement Social

## CONSTRUIRE L'AGENDA MONDIAL

### Préambule

Hong Kong, Chine  
Le 14 juin 2010

**« Si vous venez pour m'aider, vous perdez votre temps.  
Mais si vous venez parce que votre libération est liée à la mienne,  
alors travaillons ensemble »<sup>1</sup>**

Il existait plusieurs objectifs pour la Conférence mondiale conjointe 2010 organisée par l'Association Internationale des Écoles de Travail Social (IASSW), le Conseil International d'Action Sociale (CIAS) et la Fédération Internationale des Travailleurs Sociaux (IFSW), qui s'est tenue à Hong Kong, Chine, en juin 2010 :

- Demander/revendiquer une action « politique » prioritaire et développer une voix collective pour le développement social et les professionnels et formateurs en travail social
- Démarrer une procédure collective d'élaboration et de mise en place d'un Agenda Mondial commun pour les années à venir, susceptible d'unir les personnes impliquées dans le travail social et le développement social
- Planifier une stratégie concernant les mécanismes de mise en œuvre d'actions communes et l'élaboration des modalités de surveillance de nos efforts

La mission de la profession du travail social et le développement de la politique sociale sont ancrés dans un ensemble de valeurs fondamentales. Ces valeurs fondamentales, embrassées par les travailleurs sociaux, les formateurs en travail social et les professionnels et ceux qui pratiquent et développent les politiques [sociales], constituent la base de l'unique objectif et perspective de travail social. L'élaboration d'un Agenda Mondial nous donne l'opportunité de tirer parti de nos expériences passées et d'articuler une vision nouvelle et cruciale pour un engagement qui peut mobiliser nos membres et partenaires - et plus encore.

L'Agenda Mondial de Hong Kong a provoqué un degré d'engagement et de débat sans précédent dans le monde. Il y a eu une discussion enthousiaste lors de la conférence de Hong Kong, et le premier projet de l'Agenda Mondial ainsi que la procédure de consultation proposée ont été chaleureusement accueillis par les délégués lorsqu'ils ont été présentés à la séance finale. Les Nations-Unies et autres agences mondiales manifestent également un intérêt considérable.

La conférence de 2012 à Stockholm analysera les stratégies de mise en œuvre de l'Agenda Mondial et explorera les manières d'aborder les thèmes principaux et d'influencer les procédures mondiales politiques, professionnelles et sociales.

Les pages suivantes exposent les intentions des trois organismes mondiaux quant aux prochaines phases de consultations et aux domaines suggérés de futur travail et débat.

---

<sup>1</sup> Extrait d'un poème d'une femme aborigène.

## **AGENDA MONDIAL**

### **DE TRAVAIL SOCIAL ET DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL**

#### **Second projet**

L'Association Internationale d'Écoles de Travail Social (IASSW), le Conseil International d'Action Sociale (CIAS) et la Fédération Internationale des Travailleurs Sociaux (IFSW) ont entamé une discussion afin d'élaborer un Agenda Mondial pour le travail social et le développement social à Hong Kong, Chine, en juin 2010. D'après nos consultations précédentes et les discussions lors de la conférence de Hong Kong, nous proposons les quatre principaux domaines ci-après comme cadre du premier projet d'Agenda Mondial, à développer et à articuler d'après de futures consultations :

#### **Inégalités sociales et économiques au sein des pays et entre les régions**

Les crises économiques récentes et continues, ainsi que les modalités choisies par les dirigeants mondiaux pour les gérer (en faisant par exemple appel aux ressources pour soutenir les systèmes financiers tout en diminuant les ressources destinées au soutien social et au développement social), ont amené à :

- Des inégalités croissantes et leurs implications
- Empirer la marginalisation des populations et des pauvres qui travaillent
- Une vulnérabilité accrue des personnes pauvres dans les pays qui ne sont pas dotés d'un socle de protection sociale adéquat.
- La désintégration des communautés

#### **Dignité et valeur de la personne**

- Questions de droits de l'homme en matière de situations sociales, économiques, culturelles et politiques
- Respect de la diversité et des différents systèmes de croyance, notamment les voix des autochtones et des peuples
- Instabilités politiques, violence, dominations et érosion des procédures de construction de la paix
- Terrorisme et modes de réponse des états, et modalités de gestion des conflits mondiaux
- Migration, réfugiés, traite, immigrants, immigration, et les manières de gérer ces questions
- Rôle de la pratique du travail social, de l'éducation et du développement social

#### **Durabilité environnementale**

- Catastrophes d'origine naturelle et humaine, gestion et prévention
- Implication des communautés locales dans la formulation de réponses
- Implications pour le développement social durable
- Protection de l'environnement physique
- Engagement pro-actif envers le développement social, humain et écologique

#### **Importance des relations humaines**

Les questions et défis familiaux et relationnels pendant la vie apparaissent comme une préoccupation majeure s'agissant de la transformation du monde. Par exemple les besoins des :

- Enfants et familles
- Personnes handicapées
- Personnes ayant besoin d'accéder aux services sanitaires et mentaux
- Personnes âgées
- Personne ayant des problèmes d'abus de médicaments et drogues
- Personnes subissant des violences dans le cadre de leurs relations familiales et intimes

## « LES NOUVEAUX DÉFIS APPELLENT À DE NOUVELLES STRATÉGIES »

Afin de relever les nouveaux enjeux mondiaux et de réussir l'Agenda Mondial, nous pensons que de nouvelles stratégies doivent être employées. Nous nous engageons à développer les stratégies ci-après :

### **Accroître les partenariats**

Notre enseignement, recherche, pratique et développement de politiques ne se limite pas à de simples techniques, mais porte des hypothèses d'engagement avec et envers la communauté au sens large. Nous devons renforcer nos liens avec les organisations et groupes représentatifs adhérant aux mêmes modes de pensée.

### **constituer des actifs pour l'avenir**

La procédure d'élaboration de l'Agenda Mondial nous offre une opportunité de nous réunir pour constituer des actifs à l'avenir, mettre nos voix à l'unisson et élaborer des stratégies susceptibles de servir la communauté au sens large de manière renforcée et plus efficace. Nous devons nous organiser s'agissant des questions sociales majeures et pertinentes qui sont liées à et au sein de notre profession.

### **Élever une voix professionnelle unie**

Alors que la situation dans le monde exige davantage d'unité et d'engagement en matière de travail social, il semble que les voix du travail social soient fragmentées et que nos contributions ne soient pas souvent reconnues. Au-delà de la compréhension partagée du besoin d'être organisé et pertinent sur la scène internationale, nous devons indiquer une direction précise, comme sur la manière de discuter et d'élaborer des stratégies au niveau international afin de développer des plans d'action susceptibles d'influencer sérieusement l'établissement d'un agenda international.

### **S'engager auprès des organismes locaux, nationaux, régionaux et mondiaux**

Nous regrettons collectivement que le domaine du travail social (formateurs en travail social, travailleurs sociaux, et professionnels du développement social) reste marginalisé dans de nombreux pays et dans d'importantes organisations régionales et internationales.

Pendant quelques années, nous avons tenté avec quelque succès, d'être présents dans diverses organisations internationales et régionales, d'influencer de manière significative l'établissement de leurs agendas et d'y inclure une perspective de travail social (par exemple, diverses agences des NU, des organismes régionaux comme l'Union Européenne, l'Union Africaine, le Mercosur, l'ASEAN, l'ECOWAS et autres). Nous devons renforcer notre engagement envers ces organisations.

Nos organisations sont chargées de soutenir et faciliter la communication des voix situées en marge sur les questions importantes pour l'ensemble de la communauté.

### **Renforcer l'analyse et étayer les preuves afin de soutenir la défense et l'action collectives.**

Nous nous sommes préalablement engagés à une action collective et avons développé une vision aux niveaux local, national et mondial en réponse à de nombreuses questions et défis, comme :

- La pauvreté
- La protection sociale
- La prévention des catastrophes et l'intervention
- Les procédures de construction de la paix

- Les droits de l'homme
- Les défis tout au long du cycle de vie
- Les handicaps
- Le développement communautaire
- Le partenariat avec les utilisateurs/consommateurs de services
- La pratique interdisciplinaire et développement politique

Bon nombre de ces questions – mais pas l'intégralité – sont comprises dans les Objectifs de Développement du Millénaire (ODM). Les ODM sont mondiaux, avec des objectifs circonscrits dans le temps et quantifiés pour aborder l'extrême pauvreté sous ses nombreuses dimensions – revenus, faim, maladie, absence de foyer adéquat et exclusion – tout en assurant la promotion de l'égalité des genres, de l'éducation et de la durabilité environnementale. Ils reflètent également les droits de l'homme de base – les droits de chaque personne sur la planète à accéder à la santé, à l'éducation, à un abri et à la sécurité, tels que visés à la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme<sup>2</sup> (DUDH) et la Déclaration du Millénaire des NU<sup>3</sup> (*Investir dans le Développement : un Plan Pratique pour Atteindre les Objectifs de Développement du Millénaire, Nations-Unies, 2002*<sup>4</sup>).

L'article 25 de la DUDH stipule :

*« Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux ainsi que pour les services sociaux nécessaires ; elle a droit à la sécurité en cas de chômage, de maladie, d'invalidité, de veuvage, de vieillesse ou dans les autres cas de perte de ses moyens de subsistance par suite de circonstances indépendantes de sa volonté. La maternité et l'enfance ont droit à une aide et à une assistance spéciales. Tous les enfants, qu'ils soient nés dans le mariage ou hors mariage, jouissent de la même protection sociale. (1948)*

Nous savons que nos actions sur ces questions et sur d'autres questions sont importantes et renseignent les décideurs politiques, professionnels et formateurs. Il nous faut néanmoins articuler ces questions depuis nos perspectives de manière forte et persuasive, de manière à ce que notre contribution en termes de connaissances, d'expérience et de réseaux, ait un impact majeur. Nous devons intégrer les facteurs sociaux, économiques et environnementaux en tant que partie principale du développement durable. Ces liens contribuent à informer sur ce que nous faisons, pourquoi nous le faisons et ce que nous souhaitons atteindre.

La décision d'organiser une conférence conjointe des trois organisations mondiales était une décision « politique » d'organiser les professionnels du travail social et du développement social et les formateurs en travail social ; nous voulons travailler ensemble afin d'articuler une série d'objectifs communs. Les enjeux que nous devons relever collectivement sont tellement démesurés qu'il existe un besoin immense de voix unie et de solidarité.

La conférence 2010 ne constituait pas une fin en soi, mais plutôt le début d'une procédure : le développement d'un engagement partagé. C'est le début d'un mouvement plus ample que nous avons pour but de conduire en tant qu'organisations internationales. La fondation en a été posée avec l'Agenda Mondial. Elle est maintenant ouverte à la communauté mondiale du travail social, aux professionnels du développement social et aux formateurs en travail social afin de contribuer à la procédure et d'aider à formuler l'Agenda Mondial et les stratégies que nous avons arrêtées pour le promouvoir.

Septembre 2010

---

<sup>2</sup> <http://www.un.org/en/documents/udhr/index.shtml>

<sup>3</sup> <http://www.un.org/millennium/declaration/ares552e.htm>

<sup>4</sup> <http://www.unmillenniumproject.org/reports/index.htm>

## **MODALITÉS D'ENGAGEMENT**

### **ACTION STRATÉGIQUE POUR DÉVELOPPER L'AGENDA**

Nous suggérons de prendre les points ci-après pour cibles de notre action initiale dans la procédure de mise en place de notre Agenda Mondial :

#### **Développer des objectifs communs**

- Renforcer la collaboration entre les organisations du travail social, leurs dirigeants et leurs membres afin de poursuivre les objectifs de défense partagée en matière de pratique, d'éducation et de développement politique.

#### **Inspirer les professionnels et formateurs**

- Mobiliser les travailleurs sociaux et la profession mondiale du travail social à s'engager activement dans les politiques, le développement de politiques et d'actions sociales, en mettant l'action sur l'utilisation stratégique du pouvoir.

#### **Prouver la compétence et la valeur**

- Prouver à la société, de manière empirique, la compétence et la valeur du travail social et des professionnels de la politique sociale.

#### **Renforcer l'influence**

- Renforcer la capacité des organisations de travail social international et de développement social à identifier et à articuler clairement, d'une voix unie, les questions importantes pour la profession
- Aborder l'impact du racisme, les autres formes d'oppression, l'injustice sociale, ainsi que les autres violations des droits de l'homme envers l'éducation au travail social, le développement social et la pratique sociale.
- Promouvoir le développement d'interventions dans le travail social plus importantes d'un point de vue culturel, et chercher des méthodologies dans les domaines de la justice sociale et du bien-être social, et identifier et articuler des résultats rentables.
- Renforcer la capacité du travail social et du développement social à influencer le domaine de l'entreprise et de la politique aux niveaux local, national et mondial.
- Assurer l'excellence dans les qualifications et compétences à tous les niveaux de l'éducation au travail social, de la pratique, de la recherche et du développement social, particulièrement dans le domaine du vieillissement.

#### **Intégrer des technologies**

- Intégrer des technologies desservant la pratique et l'éducation au travail social ainsi que le développement social, de manière éthique, pratique et responsable.

#### **Enrichir la pratique en matière de travail social et de développement social**

- Développer des modèles d'entreprise et de pratiques de gestion éthiques et durables dans les domaines du travail social et de la formulation de politique sociale.
- Adopter l'Initiative de Socle de protection sociale en tant que partie de la vision commune du développement de politique sociale.
- Bâtir la capacité de la société civile à s'engager activement auprès des gouvernements nationaux.

#### **Soutenir l'éducation et le développement personnel continu**

- Assurer la durabilité de la profession au moyen d'une éducation et formation de grande qualité, d'un fort encadrement, d'une progression de carrière et des programmes de débouchés.

- Développer la capacité et la direction parmi les formateurs et professionnels de travail social, ainsi que parmi les travailleurs dans le développement social.
- Défendre et prouver la valeur de la profession du travail social auprès des étudiants, des employés potentiels et des décideurs politiques aux plus hauts niveaux.
- Inscrire la valeur de l'éducation au travail social dans les professions et la communauté mondiale.

## **TRAVAILLER POUR STOCKHOLM 2012 LE CALENDRIER**

Le calendrier ci-après a été adopté par les trois organisations comme procédure de développement de l'Agenda Mondial sur le Travail Social et le Développement Social :

1. Un second Agenda Mondial *révisé* sera élaboré en octobre 2010 et envoyé à toutes les associations nationales, régionales et internationales pour commentaire.
2. Un document révisé sera produit en prenant en compte le feedback.
3. Il a été annoncé lors de la cérémonie de clôture que le 15 mars 2011, Journée Mondiale du Travail Social (JMTS), toutes les classes des écoles de travail social dans le monde, les agences de service ainsi que les autres lieux où les organisations de travail social et de développement social sont impliquées et les communautés liées au travail social et au développement social seront encouragées à discuter et commenter l'Agenda Mondial.
4. La Journée de Travail Social 2011 des NU sera centrée sur l'Agenda Mondial, facilitera la discussion des propositions et consultations des agences des NU quant à sa teneur.

Les retours sur ces consultations serviront à articuler et informer le document final, qui sera discuté et approuvé par les trois organismes mondiaux.

5. Lors de la Journée Mondiale du Travail Social 2012 – le 20 mars 2012 – l'Agenda Mondial final sera officiellement soumis au Secrétaire Général des Nations-Unies.
6. Lors de la Journée Mondiale du Travail Social 2012 – le 20 mars 2012 – les groupements régionaux soumettront l'Agenda Mondial aux organisations internationales (Union Africaine, Union Européenne, Mercosur, ASEAN, etc.).
7. Lors de la Journée Mondiale du Travail Social 2012 – le 20 mars 2012 – les groupements nationaux soumettront l'Agenda Mondial à leurs gouvernements.
8. Une stratégie d'information et de communication visant à faire une publicité accrue sera élaborée et mise en œuvre.

Juin 2010